

Zeitschrift:	Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas
Herausgeber:	Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)
Band:	57 (2010)
Heft:	1: Fascicule français. La littérature au premier degré
Artikel:	L'exclusion et la tragédie des Tsiganes dans l'histoire : "Dites-le avec des pleurs" de Matéo Maximoff
Autor:	Filhol, Emmanuel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-271551

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exclusion et la tragédie des Tsiganes¹ dans l'histoire : *Dites-le avec des pleurs* de Matéo Maximoff

« Hell is empty and all the devils are here »
(L'enfer est vide et tous les démons sont ici!)
Shakespeare, *The Tempest*, I, 2

« Chef rom, de la tribu Taykon, Kalderash de Suède. Femmes tziganes de Finlande. Jeunes filles de familles manouches qui circulent en France. Diseuse de bonne aventure avec tarots. Alignement de roulettes manouches, lors d'un rassemblement de chrétiens évangéliques près du Mans. Enfant manouche, près de Clermont-Ferrand ». Ou encore : « Groupe de musiciens tziganes de Roumanie sur le perron de l'Opéra Garnier. Les aïeux de Matéo. La mariée parmi ses ami(e)s d'enfance. Dresseur d'ours en France ». Telles sont quelques-unes des légendes qui accompagnent les photographies prises par Matéo Maximoff et reproduites dans *Dites-le avec des pleurs* (1990) et son récit *Routes sans roulettes* (1993). Autant de traits susceptibles d'exprimer la diversité et la singularité de l'univers social, géographique et culturel des Tsiganes. Mais il y a aussi une tout autre réalité de l'histoire des Tsiganes, celle-là douloureuse et tragique, à laquelle renvoie, par le truchement des images, l'écrivain et photographe rom français :

Plaque à la mémoire des internés tsiganes du camp de Montreuil-Bellay. L'auteur lors d'une manifestation à Bergen-Belsen en Allemagne, pour obtenir des

¹ Le mot « Tsiganes » vient du grec « *athinganoï* » ou « *atsinganoï* », qui désignait à l'époque médiévale en Grèce un groupe un peu à l'écart, ayant des pratiques divinatoires, et composé en partie de musiciens. « *Athinganoï* » est devenu « *Zigeuner* » en allemand, « *Zingari* » en italien, « *Tsiganes* » en français. « *Tsiganes* » (plutôt que « *Tziganes* », à connotation exotique) a été choisi en France comme terme générique par les scientifiques, de façon à éviter les présupposés négatifs qui accompagnent « *Gitans* ». Les noms que se donnent les « *Tsiganes* » désignent une diversité de groupes, dont la population en Europe est estimée aujourd'hui à près de dix millions de personnes : les Sinté ou Manouches (le mot *Manuš* signifie « homme » dans la langue tsigane), les Gitans ou Kalé (noirs), les Jenisches, un groupe mêlé issu des populations errantes de la guerre de Trente Ans, les Roms (littéralement « homme marié »), nom que les délégués du premier Congrès mondial tsigane utiliseront en 1971 pour qualifier également l'ensemble du peuple tsigane.

pensions de victimes de guerre. Une arrestation dans le ghetto de Varsovie. Trois Tziganes devant un train de déportation².

Comme le fait remarquer Beate Eder, le thème des persécutions envers les Roms sous le nazisme tient une place déterminante dans la littérature tsigane après 1945. Ce que viendrait confirmer le cas de Matéo Maximoff (1917-1999), souligne-t-elle à juste titre, où la persécution par les non-Roms ne joue aucun rôle dans son premier roman *Les Ursitory* écrit avant le début de la Deuxième Guerre mondiale, contrairement à ses autres récits³. On aimerait éclairer la pertinence de ce jugement en montrant comment, parmi les différentes facettes de la mémoire tsigane qui traverse l'écriture de *Dites-le avec des pleurs*, l'aspect centré sur la question des discriminations et persécutions commises à l'encontre des minorités tsiganes occupe une place majeure. Dans ce roman, couvrant surtout la période du début du XX^e siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale et après, Matéo Maximoff rend compte de ce qu'ont pu être les formes d'exclusion et la tragédie dont furent victimes les Tsiganes. Les matériaux liés à cette histoire proviennent tout à la fois d'éléments biographiques de sa famille, de la propre trajectoire de l'écrivain, de ses recherches, son engagement, que des témoignages recueillis auprès d'autres Roms⁴. Qu'il s'agisse d'épisodes d'intolérance ou d'accusations malveillantes à l'égard des familles qui voyagent, de la référence au carnet anthropométrique imposé par la République à travers la loi de 1912 sur la circulation des « nomades », de leur assignation à résidence et internement en France entre 1940 et 1946, et du sort réservé aux Tsiganes dans les camps de concentration et d'extermination sous le règne nazi.

² Certaines de ces photographies ont été réunies dans le livre de M. Maximoff intitulé *Condamné à survivre* (1984).

³ Beate Eder, « Les Rom écrivent. Remarques sur la littérature d'une minorité ethnique », *Études Tsiganes*, nouvelle série, 1997, n° 1, *La littérature des Tsiganes et les Tsiganes dans la littérature*, sous la direction de Patrick Williams, en collaboration avec Évelyne Pommerat, p. 20 (p. 12-25).

⁴ Les *Carnets de Route* en attestent : « Ce livre contient des événements de ma vie, assortis d'une chronique concernant mes ascendants et mon peuple, ponctuée de vie quotidienne, d'anecdotes, de choses vues ou rencontrées sur mon chemin » (Gérard Gartner, *Matéo Maximoff. Carnets de Route*, Malesherbes, Alteredit, 2006, p. 378).

Discriminations

Du point de vue de sa construction, dont l'axe principal tourne autour du personnage de Mateï, le double de Matéo Maximoff, *Dites-le avec des pleurs* se présente sous la forme d'un collage, d'un montage hétérogène de voix. Ces voix émanent aussi bien de la narration que de discours externes, celui de Bogomila Michalewicz, sociologue et criminologue, sur l'holocauste des Tsiganes en Pologne, ou les paroles proférées lors de prêches par Le Papo, à savoir l'auteur du livre, pasteur de la Mission Évangélique Tzigane⁵. Le fonctionnement du récit n'obéit pas à une logique linéaire, mais plutôt à un dispositif de dispersion et d'emboîtement du discours, ponctué de brusques retours en arrière, impliquant par la même différentes ruptures thématiques et chronologiques. En outre, l'écriture du texte, fondée sur de multiples associations d'idées, d'ordre visuel et sonore, n'est pas sans lien avec le registre propre au découpage cinématographique⁶. On note par ailleurs le recours à des répétitions fréquentes puisque des scènes reviennent plusieurs fois, révélatrices d'une écriture de l'oralité attachée à reproduire les conditions ordinaires de l'interaction et du contact vivant. Mentionnons enfin le caractère d'ambiguïsation ou d'incertitude passagère des voix rapportées. On ne sait pas toujours clairement qui parle, qui tient le discours, malgré l'utilisation des guillemets. Comme si, ce qui prévalait, dans ce discours, n'était pas tant la production d'une énonciation personnelle, relative à chacun des protagonistes du récit, que la prise en charge collective d'un discours par les sujets qui l'énoncent comme spécifique de l'identité

⁵ Rappelons que Matéo Maximoff se convertit au pentecôtisme à la suite de son baptême dans l'église de Fontenay-sous-Bois le 4 janvier 1963, en présence du pasteur Clément Le Cossec, qui avait créé la Mission Évangélique Tzigane en 1958. Sur le sens du discours pentecôtiste comme entreprise de réappropriation de leur image par les Tsiganes, voir Patrick Williams, « Le miracle et la nécessité : à propos du développement du pentecôtisme chez les Tsiganes », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, n° 73, 1991, p. 81-98 ; id., « Une langue pour ne rien dire. La glossolalie des Tsiganes pentecôtistes », dans *Ferveurs contemporaines. Textes d'anthropologie urbaine offerts à Jacques Gutwirth*, réunis par Colette Pétonnet et Yves Delaporte, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 111-125.

⁶ L'intérêt de Matéo Maximoff pour le cinéma et sa participation à plusieurs films ont dû manifestement influencer son écriture. Gérard Gartner apporte un commentaire suggestif : « Il semble que ta pratique narrative soit imprégnée de procédés empruntés au cinéma, qu'elle soit un montage verbal qui ne s'éloigne jamais beaucoup du mode du discours employé par le film (...). Ton organisation de l'espace, ton découpage en épisodes ou en scènes, ta perception visuelle, auditive, narrative portent eux aussi l'empreinte cinématographique » (Gérard Gartner, *op. cit.*, p. 106-107).

tsigane. Car, si, par exemple, dans les dialogues, comme dans l'espace narratif à proprement parler, le pronom de la première personne du singulier est présent, on relève que les personnages ou interlocuteurs utilisent également le « nous » ou le « on ». Ainsi, un long passage, tiré du discours rapporté d'un Rom, commence par le « je » (« J'avais environ seize ans... »), mais se trouve aussitôt contaminé, détourné par un « nous » insistant, en tant que marque prédominante accordée à l'expérience vécue par la communauté rom. Si bien que l'essentiel vise ici à restituer ce qui constitue l'appartenance commune à l'identité du groupe tsigane.

Avant d'examiner ce que dit Matéo Maximoff quant à cette expérience commune des formes d'exclusion imposées aux Roms qu'il a connues directement dans sa vie ou par les récits que lui en ont fait d'autres personnes de son entourage, commençons d'abord par évoquer certains faits de l'histoire des Tsiganes en France dont nous parle l'écrivain. Les Roms, explique le narrateur au chapitre huit de la première partie du livre, ne font pas l'Histoire, ils la subissent. Le plus souvent, ils sont victimes d'événements qui leur sont totalement étrangers. Se référant à la période de l'Ancien Régime, celui-ci rappelle que « durant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, des milliers de Tsiganes, connus sous les noms de Bohémiens, Romanichels ou Gitans, ont été envoyés aux galères qui avaient besoin de bras »⁷. L'exactitude du chiffre avancé (« des milliers de Tsiganes ») est certes discutable ; l'auteur, de son propre aveu, ne reconnaît-il pas que les Roms ont parfois tendance à exagérer la réalité : « Que d'histoires n'ont pas été racontées sur lui [le père de Yono], la plupart ayant une origine authentique, mais la légende les avait largement embellies et exagérées »⁸. L'arrestation des Bohèmes et leur envoi aux galères n'en traduisent pas moins à l'époque une pratique répressive réelle mise en œuvre par les pouvoirs publics. Une mention, de nature quelque peu différente, concernant la période révolutionnaire, que Matéo Maximoff a

⁷ Matéo Maximoff, *Dites-le avec des pleurs*, édité à compte d'auteur, Champigny-sur-Marne, Concordia, 1990, p. 68-69.

⁸ *Dites-le avec des pleurs*, p. 26. Autres exemples d'exagération que Matéo Maximoff rectifie à propos de chiffres donnés par un Rom évoquant son long voyage à travers la Sibérie : « Nous formions un véritable convoi - peut-être un millier de caravanes (en réalité une centaine)... Il nous arrivait de rester un mois (en réalité, une semaine) dans une ville, le temps de gagner un peu d'argent en travaillant, avant d'aller plus loin » (p. 114).

su tirer de ses lectures⁹ pour se documenter sur le passé des Tsiganes, mérite d'être citée : l'existence d'un « régiment de 'Biscayens', dans lequel il y avait pas mal de Gitans », recrutés par Napoléon, et qui fut « pratiquement exterminé à Waterloo »¹⁰.

Mais la part prépondérante des sources qui alimentent le récit n'est pas là, elle réside en premier lieu ainsi que nous l'avons dit dans ce qui a été transmis oralement par les proches. C'est à partir de la trajectoire de sa propre famille que Matéo Maximoff raconte comment l'intolérance et le rejet s'exercent à l'égard des Tsiganes. Parmi les clichés malveillants accolés aux Tsiganes, figurent diverses appellations qui comportent des connotations péjoratives dont use le langage courant. Un des personnages, Moursha, cousin de Mateï, relatant ses voyages en Europe centrale au cours de l'entre-deux-guerres, déclare au sujet d'un épisode ayant donné lieu à la mise en accusation de sa famille : « (...) les soupçons s'étaient portés sur les 'Gitans' » (*Dites-le avec des pleurs*, p. 60) ; plus loin, lorsqu'il est question du discrédit manifesté à l'école envers les enfants tsiganes, Mateï commente : « Ces enfants n'apprenaient pas grand-chose du fait que les instituteurs ne s'intéressaient guère à ces 'Bohémiens' de passage » (*ibid.*, p. 87-88). On relève les mêmes propos blessants dans le récit de Joseph Doerr. Après un séjour en Italie, voici de quelle manière les policiers français accueillent la famille Doerr au passage de la frontière : « Ils nous ont traités de "sale racaille", nous demandant nos papiers, et nous disant : 'Videz-nous vos boîtes à punaises' »¹¹.

De là à répandre toutes sortes de calomnies mensongères, il n'y a qu'un pas aisément franchi : « Dans tous les pays, affirme Mateï, les gens qui ne nous connaissent pas n'ont-ils pas raconté à notre sujet un tas d'histoires horribles, allant même jusqu'à prétendre que nous mangions les enfants, nous qui les aimons tant » (*Dites-le avec des pleurs*, p. 115).

⁹ Dès 1945, Matéo Maximoff entreprend des recherches à la Bibliothèque Nationale : « Au printemps, je me dirige vers la Bibliothèque Nationale afin de consulter de vieux ouvrages traitant des Tsiganes. J'ai l'intention de commencer une étude approfondie sur ma communauté » (Gérard Gartner, *op. cit.*, p. 91). L'année de la mort en 1962 de Frans de Ville, auteur du livre *Tziganes : témoins des temps* (1956), il écrit dans son journal : « Cette année, disparaît Frantz de Ville. Je le considère comme l'un des premiers tsiganologues, auteur d'un ouvrage qui, en 56, a eu un gros impact en raison de ses vues claires et objectives. J'ai eu avec lui un échange de correspondance soutenu. Il était reconnaissant des lumières que je lui apportais » (Gérard Gartner, *ibid.*, p. 204).

¹⁰ Matéo Maximoff, *Dites-le avec des pleurs*, p. 69.

¹¹ Joseph Doerr, dit Coucou, *Où vas-tu, Manouche ?*, Bordeaux, Éditions Wâllada, 1982, p. 210.

Autre cliché connexe appliqué aux « nomades » que formule Moursha dans l'une des histoires racontées à Mateï, celui de « voleurs d'enfants »¹². Avec, pour conséquence, la menace des dommages et mauvais traitements qui s'en suivent dans leur vie quotidienne pour les « nomades ». Tel est l'épisode malheureux auquel se voit exposée la famille de Moursha :

Une petite fille de la ville, âgée d'une dizaine d'années, avait disparu (...). Les tentes et les roulottes furent fouillées minutieusement, l'une après l'autre. Les gendarmes qui étaient venus nombreux s'intéressaient aussi aux alentours. Certains même, sans doute plus audacieux, examinaient le ruisseau aux endroits les plus profonds.

Malheureusement, la petite fille fut retrouvée, à environ un kilomètre du camp. Morte, étranglée, probablement après avoir été violée.

Ce fut pour les Roms le coup de grâce. Les coups pleuvaient sur eux, sans le moindre ménagement. Tous les Roms de plus de quinze ans furent emmenés en ville et enfermés dans les cachots de la gendarmerie. Heureusement, il y en avait deux, mais bien insuffisants. Les Roms s'y trouvèrent entassés comme des bêtes. À peine avaient-ils assez de place pour bouger (*Dites-le avec des pleurs*, p. 60-61).

Le lendemain, c'est Moursha lui-même, désigné par un témoin comme l'auteur du crime, qui est séparé des siens et conduit au fond d'un cachot. Peu de temps après, la police découvre que le véritable assassin était un jeune homme de la ville. Son fils libéré, le père de Moursha se rend alors à la gendarmerie pour déposer une réclamation. Le brigadier lui répond tout simplement : « Que voulez-vous ? Tout le monde peut se tromper » (*ibid.*, p. 74).

En vérité, les « nomades » doivent non seulement subir l'outrage d'être assimilés à des « voleurs d'enfants », mais il arrive parfois que leurs propres enfants soient tués. Comme le raconte Moursha, ce fut le cas d'une de ses cousines, retrouvée morte au bord d'un ruisseau, le coupable ayant vite été

¹² *Dites-le avec des pleurs*, p. 60. Thème aussi présent chez Joseph Doerr : « Mais les *gadjé* ont été alertés de l'arrivée de ce convoi étrange (...). Elles [les vieilles femmes] se lèvent épouvantées (...) et se précipitent vers les enfants, en disant : "Venez vite, les Bohémiens arrivent ; ils vont vous mettre dans des sacs pour vous emporter dans les bois où les loups vous mangeront" » (*Où vas-tu, Manouche ?*, op. cit., p. 8). Dans le journal qu'il consacre à sa jeunesse, Elias Canetti fait état d'un souvenir d'enfance en Bulgarie, où transparaît ce mythe de l'enfant volé : « Les Tziganes viennent chaque vendredi (...). On disait qu'ils volaient les enfants et j'étais persuadé qu'ils s'intéressaient spécialement à moi (...). J'étais étonné de voir à quel point ils étaient gentils avec les petits, pas du tout comme de vilains voleurs d'enfants » (Elias Canetti, *La langue sauvée. Histoire d'une jeunesse 1905-1921*, Paris, Albin Michel, Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss, 1980, p. 23, 25).

découvert par la police, car on l'avait vu quitter la ville en tenant la fillette par la main. En Suisse, observe justement Mateï, une association nommée Pro Juventus n'hésita pas à organiser la traque des enfants tsiganes, elle enleva «des centaines des nôtres, soi-disant pour mieux les élever» (*ibid.*, p. 250). Entre 1926 et 1972, près de six cents enfants jenischés seront effectivement enlevés de force par l'œuvre d'entraide pour les enfants de la grand-route, dont le directeur, Alfred Siegfried (1890-1972), qui traquait les Tsiganes, bénéficiait de l'aide financière (jusqu'en 1967) de la Confédération et de la collaboration sans faille de la police et des autorités¹³.

Il est intéressant de noter, à propos du thème du vol, l'opinion qu'émet ailleurs l'écrivain, selon lequel le passage des «nomades» dans une région donne lieu à de multiples vols parmi les particuliers : les gens du pays, ajoute-t-il, en profitent pour se voler et bien entendu, ce sont les «nomades» qu'on accuse¹⁴.

Objet d'accusations mensongères, le «nomade» risque du même coup d'être chassé d'un pays à l'autre, d'une ville à l'autre¹⁵. Certes, puisque les Tsiganes suscitent malgré tout auprès des populations locales une réelle attraction, en raison des activités de divertissement (petit cirque, spectacle de montreur d'ours, cinéma ambulant) qu'ils répandent dans les campagnes, leur présence est appréciée. Des moments heureux, que relate Mateï, devenu à l'occasion projecteur de films lors de ses déplacements avec la famille de Pipia, l'oncle, et de Mimi, sa grand-mère manouche. Mais les tracasseries ne tardent pas à se manifester : «Évidemment, les Manouches recevaient dans la journée la visite des gendarmes du canton (...). Lors de ces visites, Mateï se couchait au fond d'une roulotte, car il n'était pas forain ; il n'était pas non plus français»¹⁶.

¹³ Voir Walter Leimgruber et alii, *L'œuvre des enfants de la grand-route, étude historique réalisée à partir des archives de la Fondation Pro Juventute déposée aux Archives fédérales*, Office fédéral central des imprimés et du matériel, Berne, 2000.

¹⁴ Matéo Maximoff, *La Septième fille*, 1^e éd. 1969, rééd. Champigny-sur-Marne, Concordia, 1982, p. 12.

¹⁵ Cf. *La Septième fille*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶ *Dites-le avec des pleurs*, p. 89. Un passage d'*Où vas-tu, Manouche ?* évoque le même désagrément, après que les frères Doerr aient été conviés par le patron d'un café à jouer de la musique pour les clients : «Le patron, très fier de voir les Manouches attirer la sympathie de ses clients, vient leur offrir à boire. Après s'être désaltérés, ils reprennent leur concert (...). Puis, un musicien se lève, le chapeau à la main, pour faire la quête auprès des clients qui font preuve de générosité ; et la recette est bonne. Cette joie est momentanément de courte durée, car voici les gendarmes qui viennent troubler la fête. Rompt le cercle des auditeurs massés autour des tables, ils les font circuler. Les *gadjé* se dispersent, en maugréant tout bas contre cette intervention jugée excessive» (*Où vas-tu, Manouche ?*, *op. cit.*, p. 17).

À l'antitsiganisme déployé par les États se mêle l'opposition toute aussi vive de l'Église. Dans son deuxième prêche, Mateï, à travers la voix de Papo, met en lumière l'hostilité de l'Église envers les Tsiganes : « Dans les pays où ils vivaient, ils étaient plus ou moins bien acceptés. (...). Or, quand un groupe de nomades arrivait dans une ville ou dans un village, c'était la joie : la musique, la danse, les chants. (...). Seules les églises demeuraient circonspectes. Pensez donc : voici que des païens, arrivant d'on ne sait où, s'installaient sur la place même de l'église avec leurs roulettes et leurs animaux, ce qui pouvait empêcher les chrétiens de fréquenter le saint lieu. Je regrette de le dire, mais pendant des siècles, l'Église a été l'ennemi le plus acharné des nomades » (*ibid.*, p. 245).

Le nomadisme sous-entendant du point de vue de l'idéologie dominante un mode de vie déréglé, la mobilité tsigane ne peut être pratiquée que par des gens suspects, dangereux : « Comme ils sont toujours en voyage, on les considère non seulement comme des nomades, mais aussi comme des vagabonds, ou tout simplement comme des voyous »¹⁷. Les « nomades » taxés de délinquants équivalent par conséquent à une population criminogène.

On se souvient que dans sa célèbre nouvelle *Carmen* (1845), Mérimée utilise une comparaison animale pour suggérer la « beauté étrange et farouche » qui émane du regard de la Gitane, dont le pouvoir inquiétant et envoûtant fascine le narrateur :

Ses yeux surtout avaient une expression à la fois voluptueuse et farouche que je n'ai trouvée depuis à aucun regard humain. 'Œil de Bohémien, œil de loup', c'est un dicton espagnol qui dénote une bonne observation. Si vous n'avez pas le temps d'aller au Jardin des Plantes pour étudier le regard d'un loup, considérer votre chat quand il guette un moineau¹⁸.

Mérimée pouvait-il imaginer que cette observation trouverait un jour à se concrétiser sous une forme spectaculaire ? Et pourtant, la veille de 1914, le public parisien n'eut même plus besoin de se rendre au Jardin des Plantes pour étudier le regard d'un loup puisqu'un « zoo humain » installé dans le Jardin d'acclimatation lui permit d'observer à loisir des Bohémiens

¹⁷ Matéo Maximoff, *Condamné à survivre*, édité à compte d'auteur, Champigny-sur-Marne, Concordia, 1984, p. 173.

¹⁸ Mérimée, *Carmen*, Édition d'Adrien Goetz, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2000, p. 61.

et autres « sauvages exotiques ». Car la violence (symbolique) par où est nié le Tsigane ne réside pas seulement dans le fait de criminaliser ce dernier, elle tient aussi à son animalisation, en faisant de lui un simple objet d'attraction et de curiosité. L'anecdote se déroule vraisemblablement en 1912, et nous est narrée par un vieux rom, dont la famille stationne avec d'autres et celle de Lolia, le père de Mateï, à l'intérieur de la « zone », c'est-à-dire des terrains vagues situés aux portes de Paris, à la frange est de la capitale, qui borde les quartiers populaires et industriels. Les familles reçoivent alors la visite d'un certain « Monsieur Lion », qui, après leur avoir demandé de danser et jouer de la musique, les engage comme acteurs au Bois de Boulogne pour une exposition à caractère ethnographique :

On nous a conduits dans un endroit appelé le Jardin d'acclimatation. Il y avait là des animaux de toutes sortes ; c'était un zoo. Au fond, il y avait également un parc d'attraction, avec de vastes hangars entourés de palissades ; c'est là que nous avons installé nos roulettes et nos tentes. Dans les autres hangars, il y avait d'autres gens appartenant à des peuples d'Asie ou d'Afrique, et tous les jours, surtout quand il faisait chaud, des milliers de visiteurs venaient nous voir. [...]. Il y avait aussi une baraque dans laquelle nos femmes lisaient les lignes de la main. Dans un autre coin, nos marteaux résonnaient sur nos enclumes et nos forges primitives restaient toujours allumées. [...]. Parfois, nous allions rendre visite aux gens venus d'ailleurs, Africains et Asiatiques, et nous évoquions des souvenirs ensemble (*Dites-le avec des pleurs*, p. 117-118).

Les Roms ainsi exhibés en tirèrent il est vrai le moyen de gagner de l'argent, étant donné que les participants étaient recrutés pour une somme fixe. Sans compter les pièces qu'ils pouvaient obtenir des spectateurs. Mais à condition d'être réduits à de pures attractions animales, même s'ils devaient sans doute entre eux se moquer du regard des Gadjé (les non-Tsiganes) :

Il était donc naturel pour les spectateurs de répondre aux cris de "Donne-moi un sou" que leur adressaient les femmes et les enfants accoudés à ces barrières, en leur lançant des pièces ou des billets. Le geste n'est pas très différent de celui consistant à lancer des cacahuètes ou du pain sec aux autres attractions de ces zoos¹⁹.

¹⁹ William H. Schneider, « Les expositions ethnographiques du Jardin Zoologique d'acclimatation », dans *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, sous la direction de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch et alii, Paris, La Découverte, 2002, p. 80 (p. 72-80).

La même année, le Parlement français votait le 16 juillet 1912 la loi sur l'exercice des professions ambulantes et la réglementation de la circulation des « nomades ». Une loi particulièrement vexatoire et disciplinaire, qui allait rester en vigueur pendant près de soixante ans. Le narrateur de *Dites-le avec des pleurs* fait allusion une première fois à l'application de cette mesure juridique discriminatoire lorsque intervient une scène de la vie quotidienne d'un Rom nommé Pacha, dont la roulotte stationne entre deux villages, au bord d'un ruisseau. Ses enfants s'adonnent à la pêche, d'autres sont partis dans les villages des alentours et les fermes isolées pour ramener quelque chose, des objets, de la nourriture ou de l'argent. Il ajoute :

Pacha avait formellement interdit à ses enfants de voler ; il ne voulait pas avoir affaire aux gendarmes. (...). Sans doute la police se présentait-elle pratiquement chaque jour pour vérifier son carnet collectif et les deux carnets de nomades, celui de sa femme et le sien, car aucun des enfants n'ayant encore l'âge de douze ans ne devait posséder un tel carnet (p. 23).

Des indications détaillées sont fournies plus loin afin d'expliquer au lecteur ce que contiennent le carnet anthropométrique d'identité, obligatoire pour tout « nomade » âgé de treize ans révolus désireux de voyager, et le livret collectif :

Le carnet de nomade, institué en 1912, comportait deux cents pages. D'abord, à l'intérieur, on pouvait voir la photo de l'« individu », face et profil, avec son signalement, ses mensurations, ses cicatrices s'il en avait, ses empreintes digitales, et ses condamnations s'il en avait. Ensuite, chaque page, sur deux colonnes, portait les sceaux de toutes les communes où l'individu, comme disaient les gendarmes, avait séjourné, ou qu'il avait simplement traversées. Chaque jour, quand il voyageait – et il voyageait souvent –, le Rom devait faire tamponner son carnet de nomade à la gendarmerie, ou au commissariat, ou tout simplement à la mairie de la commune. Et il devait faire cela deux fois : à l'arrivée et au départ.

Le deuxième carnet, le livret collectif, c'était le chef de famille qui devait le posséder pour le présenter aux autorités, en l'occurrence les gendarmes. C'est que dans ces carnets, il y avait l'état civil de tous les membres de la famille. Dans ces conditions, on se demande d'ailleurs comment un nomade aurait pu voler un enfant des gayziés (p. 60-61).

Le recours à ces méthodes de surveillance administrative et policière, en vue d'identifier et de contrôler une population itinérante jugée délinquante, dans le but clairement avoué d'obliger les « nomades » à se fixer – dispositif qui s'est imposé sans réserve auprès des élus et des spécialistes

du droit comme une mesure d'évidence tout à fait justifiée et bénéfique – a laissé des traces dans la mémoire des Tsiganes. La famille de Joseph Doerr, voyageant à l'époque dans un pays proche, préféra ne pas rentrer en France, pour éviter d'être recensée :

En rentrant de la ville, mon père avait reçu des nouvelles de France. Elles n'étaient pas bonnes pour les Manouches, car l'État français venait de décréter une loi pour les Gens du Voyage. Il s'agissait des fameux carnets d'identité pour les forains et des carnets anthropométriques pour les nomades et étrangers circulant en France. Les Manouches étaient une fois de plus victimes de leur impitoyable destin, recherchés et traqués en vue d'un recensement. On nous conseilla de rester en Espagne jusqu'à nouvel ordre. Cela se passait en 1912. À notre grand regret, ce n'était pas le moment de rentrer en France²⁰.

Au tout début de la Grande Guerre, suite à la mobilisation, les parents de Mateï quittaient en catastrophe la zone où ils s'étaient établis dans la région parisienne, non loin de la Porte de Pantin. Nous savons que trente-huit personnes, exerçant le métier de chaudronnier, gagnèrent Blois. L'une d'entre elles, à qui le narrateur prête une voix dans le récit de Matéo Maximoff, commente ainsi la décision prise par le groupe : « Et puis, de là nous sommes partis (...) vers l'Espagne, laissant les Gayziés s'entretuer ; c'était leur affaire et non la nôtre. À eux la guerre, à nous les fleurs des champs »²¹.

Persécutions

Lorsque survient la « drôle de guerre » en septembre 1939, Mateï et ses oncles décident de fuir la zone dite « de Clignancourt », près de Paris, plus précisément les terrains qui bordent la porte de Saint-Ouen, là où vivent

²⁰ *Où vas-tu, Manouche ?, op. cit., p. 77.*

²¹ *Dites-le avec des pleurs*, p. 118. Relevons tout de même cette notation du narrateur : « Les parents, les vieux, parlaient souvent de la Grande Guerre et des inconvénients qui en étaient résultés pour le peuple errant ou dispersé dans les zones entourant les grandes villes » (p. 99). La guerre ne fut pas que l'affaire des Gadjé, car si ces Roms russes y échappèrent, de nombreux Tsiganes français combattirent sur le front, d'autres qui circulaient dans divers départements, celui de Maine-et-Loire en particulier, durent se fixer à proximité des chefs-lieux de canton, alors que les Sinté qualifiés de « Romanichels alsaciens-lorrains » subissaient l'internement, d'abord dès le commencement du conflit en des dépôts surveillés de l'Ouest, puis du Sud-Est de la France, avant d'être regroupés au camp de Crest (Drôme), où ils séjournèrent de juillet 1915 à juillet 1919 (cf. Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest 1915-1919*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004).

les Roms Kalderash. C'est avec la camionnette de Kolia qu'ils se rendent à Bordeaux, où ils passent l'hiver. Puis, comme l'avait fait Lolia, le père de Mateï, lors du déclenchement de la guerre précédente, aboutissent par Hendaye à la frontière de l'Espagne. Mais les fonctionnaires espagnols refusent de les laisser passer :

Savka et Kolia, considérés comme les chefs de leur groupe, allèrent présenter leurs papiers. Mais qu'est-ce que c'était que ces gros livrets qu'ils portaient à la main ? Tout simplement des carnets de nomades que les Espagnols n'avaient jamais vus. Par-dessus le marché, les fonctionnaires espagnols ne comprenaient rien à ce que disaient ces hommes venus de loin, même si Savka parlait bien l'espagnol. Ils furent donc refoulés (*ibid.*, p. 125).

Le lendemain, peu de temps après l'armistice, les familles qui avaient passé la nuit à la gare d'Hendaye sont amenées par des inspecteurs de police dans des wagons pour y être transférées vers Orthez. Après quoi, on les conduit en camions militaires jusqu'au camp d'internement de Gurs (Basses-Pyrénées), un camp d'accueil créé le 15 mars 1939, destiné à héberger des réfugiés basques et espagnols, qui deviendra en octobre 1940 un « camp à caractère semi-répressif » où furent enfermés de nombreux Juifs :

À la sortie du virage, tous ceux qui étaient entassés aperçurent leur nouveau centre d'accueil : un camp de concentration en France ! Tout le monde ignorait son existence. Le camp de Gurs, avec ses miradors et ses gardiens armés, ses sentinelles, ses portes grillagées et bien gardées. Peut-être même électrifiées ? Aucun des Roms, pas même Mateï qui pourtant lisait beaucoup, n'avait jamais entendu parler de ces camps. (...). La grille fut ouverte et les camions pénétrèrent à l'intérieur du camp pour s'arrêter quelques centaines de mètres plus loin. Les autorités ordonnèrent à tous les hommes de descendre. Les femmes et les enfants allaient être séparés d'eux. Ce furent alors des cris et des pleurs lamentables. Ici, la pitié n'existe pas ; les ordres étaient les ordres et on ne pouvait s'y opposer. Une autre grille, aussi imposante que la première, séparait les deux parties du camp : d'un côté les hommes et de l'autre les femmes et les enfants (*ibid.*, p. 145-146).

Dans le camp de Gurs, dont les conditions d'existence avaient été très dures pour les réfugiés espagnols (« À l'endroit où Mateï s'apprêtait à dormir, quelqu'un avait gravé avec la pointe de son couteau sur une planche, en espagnol : 'Mort de faim' »), les trois familles de Roms se débrouillent avec le peu de bagages qu'elles possèdent. À l'intérieur des baraqués, il n'y a que quelques lits en bois de mauvaise qualité, et rien

d'autre, sauf un poêle placé au milieu, qui est éteint, puisqu'il fait encore assez chaud. En outre, les baraques dans lesquelles dorment les Roms sont séparées les unes des autres par de hauts grillages. Les hommes restent sans nouvelles de leurs femmes et de leurs enfants, ils ne peuvent les retrouver qu'à de rares moments : « Deux fois par semaine, ils avaient le droit de les rencontrer au milieu du camp, dans une zone dite libre. C'étaient alors des cris et des pleurs qu'on peut imaginer » (p. 147). La nourriture s'avère infecte, « la plupart du temps des haricots à l'espagnol, du riz épais, avec parfois un peu de viande ou du poisson bouilli, et un peu de pain ». Quant aux soins prodigués, s'il est vrai qu'un médecin visite régulièrement le camp, il ne semble pas que l'administration se préoccupe beaucoup de faciliter la guérison des malades : pour trouver les médicaments nécessaires à son enfant, Kolia est obligé lui-même de parcourir à pied dans la journée vingt-huit kilomètres aller et retour, la distance qui sépare Gurs de la ville la plus proche disposant d'une pharmacie. Par chance, à force de démarches, et suite à la libération d'une famille de « nomades » français, les Roms obtenaient de pouvoir quitter le camp pour aller à Tarbes, en partant de la gare d'Oloron-Sainte-Marie où ils étaient acheminés. À proximité de cette ville, ils installèrent leurs grandes tentes, et, grâce aux activités d'étamage qu'ils proposaient dans les fermes alentour, rétribuées moitié en espèces et moitié en ravitaillement, ils purent vivre de leur liberté reconquise.

Mais pas pour longtemps. Un matin de printemps 1941, des militaires s'approchent avec leurs lourds camions. Sur un ordre bref, tous les militaires et les gendarmes sautent à terre et viennent encercler le campement des Roms :

« - Raous ! cria le commandant de gendarmerie. C'était sans doute le seul mot allemand qu'il connaissait. En un rien de temps, tous les Roms, les Romnia et les enfants étaient sortis de leurs tentes, certains à moitié nus et qui finissaient de s'habiller. Les gosses se serraient contre leurs mères. Les Roms criaient, prêts à prendre les armes, mais contre qui, car ce n'étaient pas les Allemands qui les attaquaient. Le commandant avait un sabre de guerre et les soldats des baïonnettes. Ils commençaient à couper les tentes. En un instant, tout fut par terre, les tentes allaient prendre feu ; heureusement, les jeunes éteignirent les feux naissants. C'était l'affolement général. [...]. Tout ce qu'ils avaient était en réalité peu de choses, mais c'étaient des choses indispensables : de pauvres lits, des ustensiles de cuisine, quelques vêtements, un point c'est tout. Les camions furent remplis en quelques minutes. Puis ce fut le tour des Roms de monter dans les camions. Il y avait assez de place pour tous (p. 157-158).

Vers midi, le convoi arrive à Lannemezan ; à trois kilomètres de là, il s'arrête sur un terrain qu'on appelle le plateau de Lannemezan, vaste et nu, en lisière d'une petite forêt. C'est à cet endroit que les familles devaient s'installer : « Impossible d'aller ailleurs. Toutes les pièces d'identité avaient été confisquées. Et sans papiers, on ne pouvait aller bien loin sans être arrêté ».

Le « camp » de Lannemezan relève à la fois du camp d'internement et d'un lieu d'assignation à résidence. Bien que le « camp » ne soit pas matérialisé par un bâtiment ou des baraqués, puisque les « internés » habitent sous leurs tentes et pour les mieux lotis dans leurs roulettes, et qu'aucun règlement intérieur n'ait été rédigé à son sujet, l'organisation de la vie quotidienne des Tsiganes n'en obéit pas moins à une stricte surveillance. Trente gendarmes environ sont chargés de veiller au contrôle du « camp » regroupant quatre cents personnes. L'appel se fait chaque matin :

[...] les hommes en uniforme avaient une liste complète des arrivants, même des nouveaux-nés. Le chef, ou celui qui faisait office de chef, fit l'appel par ordre alphabétique. Chaque famille devait répondre et se présenter à l'appel de son nom. Les enfants aussi devaient être présents. Cette « cérémonie » devait avoir lieu tous les jours, entre midi et quatorze heures, sauf le dimanche heureusement. Si par malheur une personne ne répondait pas à l'appel de son nom et si elle n'avait pas une permission en règle, elle devait se présenter au plus tôt à la brigade. La plupart du temps, elle était maltraitée, giflée, frappée. Et si c'était un homme, on le laissait dans la cave, même s'il faisait froid ; le lendemain, il passait devant le tribunal qui le condamnait à quatre-vingts francs d'amende, une somme qui représentait pour lui le salaire de quatre jours de travail (p. 161)²².

L'administration accorde donc aux « nomades » la permission de se déplacer en dehors du « camp » pour qu'ils puissent travailler, dans un périmètre déterminé et selon une durée impartie. Or cette mesure est une conséquence de l'assignation à résidence des Tsiganes prévue par la circulaire du 20 janvier 1941 à laquelle semble-t-il renvoie le narrateur :

Le régime de Vichy avait ordonné d'interdire à ces éternels voyageurs de circuler, et donc de les sédentariser. Mais comment ? En établissant leurs campements loin des centres-villes et en leur retirant leurs carnets de nomades. Chaque fois qu'un

²² Voir aussi le récit de Matéo Maximoff, *Routes sans roulettes*, Champigny-sur-Marne, Concordia, 1993, p. 106. L'évocation du « camp » de Lannemezan y occupe les pages 103 à 114.

Rom voulait se déplacer, n'était-ce que pour aller jusqu'à la commune voisine, il devait se rendre à la gendarmerie pour y obtenir un laissez-passer. L'État français ne subvenait pas aux besoins des nomades ; il ne leur distribuait ni argent ni nourriture ni vêtements (p. 163).

En fait, il y eut à Lannemezan, non pas un mais deux « camps ». Un peu avant l'hiver, les familles sont transférées dans le local abandonné de l'hôpital Rothschild, une construction qui avait été inachevée :

À la sortie de cette ville, il y avait un hôpital dont la construction avait dû être entreprise au cours de la Première Guerre mondiale, mais qui n'avait jamais été achevée. Il était encore en bon état, même s'il n'avait ni portes ni fenêtres. Il avait au moins un toit. C'est là que les Roms allaient passer le reste de la guerre. [...]. On obstrua les issues avec de vieux tissus. Heureusement qu'il faisait encore chaud. Mais l'hiver n'allait pas tarder à venir et, dans cette région proche des Pyrénées, il est terrible. Avec quoi allait-on se chauffer puisqu'il n'y avait là ni charbon ni bois ? » (p. 164-165).

Faute de pouvoir se contenter de circuler plusieurs jours par mois dans le département afin d'assurer leur moyen de subsistance, les familles décident d'adresser une requête au préfet :

Tandis que commençaient les grands froids, tous les nomades, hommes, femmes et même les enfants se sont réunis au milieu du camp pour discuter. Ils venaient de comprendre qu'ils allaient mourir de faim ou de froid. [...]. On conclut finalement qu'on ne pouvait rien faire, sauf écrire au préfet des Hautes-Pyrénées, à Tarbes, non pour lui demander une aide quelconque mais pour obtenir de lui l'autorisation pour les hommes de circuler non seulement dans le département mais aussi dans les départements limitrophes pour y exercer leurs métiers respectifs. Et pas seulement dix jours par mois, mais vingt. [...]. Ce jour-là, comme Mateï était le seul à savoir écrire convenablement, il écrivit une cinquantaine de lettres, une pour chaque famille. La réponse favorable parvint à la gendarmerie, qui surveillait les nomades. » (*Dites-le avec des pleurs*, p. 170).

Plus tard, les Tsiganes obtiendront à la suite d'une seconde pétition l'autorisation de circuler dans toute la zone libre. De sorte que, « le sort de ces malheureux s'améliora un peu et l'hiver se passa dans de moins mauvaises conditions ». Quelques-uns purent louer une maison en dehors du « camp » : ainsi l'oncle Vania sera assigné à résidence à Lourre-Barrousse, non loin de Mauléon. Après le débarquement des Alliés en Normandie, puis en Provence, les familles tsiganes assignées à résidence à

Lannemezan se disperseront dans la région, plusieurs se fixeront sur place ou dans des villages du département ; certaines familles, dont celle de Matéo Maximoff, viendront ou reviendront habiter près de Paris, comme à Montreuil, dans le quartier de la Boissière et le quartier Eugène-Varlin.

La persécution des Tsiganes prit une tournure criminelle lorsque l'occupant allemand ordonna la déportation de certains d'entre eux. Un témoignage bouleversant, celui de Paprika Galut, déportée à Auschwitz, a été enregistré par Matéo Maximoff en 1975. Il figure dans la dernière partie de *Dites-le avec des pleurs*. Le 15 janvier 1944, le convoi Z quitte Malines, en Belgique, emmenant 351 Tsiganes à Auschwitz. Seuls quinze ont survécu. Les premières arrestations s'étaient déroulées un peu plus de deux mois auparavant à Tournai, puis à Bruxelles, à Arras et à Roubaix. Parmi les Tsiganes rafles, un groupe avait d'abord transité par la prison de Loos, à Lille, et avait rejoint ensuite les autres personnes à Malines. Pour l'essentiel, il s'agit de Tsiganes français, installés dans le nord de la France, et de Belges qui avaient suivi les routes de l'exode avant, pour beaucoup, d'être internés dans des camps français. On sait le sort qui leur a été réservé à Auschwitz-Birkenau, où les survivants du convoi se retrouvent tous, car, à la différence des Juifs, il ne s'opère pas de sélection. Mis en quarantaine, ils sont tous immatriculés. Paprika Galut, l'une des rares survivantes, témoigne des conditions effroyables à Auschwitz :

J'avais une petite fille. C'est d'ailleurs la première petite fille qui a été brûlée dans le camp d'Auschwitz. [...]. La petite fille, elle est tombée malade ; elle a attrapé la maladie typhus, comme les autres. Une fois qu'elle a eu le typhus, je l'ai amenée à l'infirmerie où je l'ai laissée, parce qu'on ne pouvait pas garder avec soi quelqu'un qui était malade. Une fois qu'elle était malade, il fallait la mettre à l'infirmerie. Le lendemain, j'y suis allée parce que je la nourrissais encore. J'étais venue pour lui donner à boire ; elle n'était plus là. Alors on m'a dit qu'ils l'ont mise au four ; ils l'ont brûlée. (...). Nous étions les Tziganes ensemble, juste à Auschwitz. Vous savez, on ne se regardait pas les uns les autres ; on était tellement malheureux, on était torturés, on ne faisait que pleurer. La première fois qu'on est entré dans le camp, ils nous ont toutes rasées (*Dites-le avec des pleurs*, p. 208, 209, 211).

Ses frères moururent du typhus et leurs corps furent brûlés :

J'ai vu mes trois frères mourir ; tous les trois sont morts dans la même journée. (...). Ils avaient attrapé la maladie typhus. Alors ils les ont emmené tous les trois dans les fours crématoires. J'ai vu mon père mourir aussi. (...). C'est-à-dire que j'ai perdu trois frères et trois sœurs, mon père, ma première petite fille (*ibid.*, p. 212).

Paprika Galut sera transférée à Ravensbrück, et internée ensuite dans un camp de travail, au *Kommando Wittenberg*. Dans un discours sur l'extermination des Tsiganes prononcé à divers reprises, après la guerre, que reproduit Matéo Maximoff, la sociologue Bogomila Michalewicz, secrétaire du *Comité pour la recherche des crimes et discriminations contre le peuple tzigane* créé par l'écrivain rom, rend compte de ces faits atroces :

À leur arrivée, on leur tatouait un numéro et la lettre Z. Ils devaient en outre porter sur leurs vêtements un triangle noir qui les signalait comme « asoziale » (asociaux). En très peu de temps, il y eut là plus de 20 000 Tsiganes venant pour la plupart d'Allemagne et de Tchécoslovaquie. [...]. En raison des misérables conditions d'hygiène, une épidémie de typhoïde tua plusieurs centaines de prisonniers durant les trois premiers mois, principalement des enfants. Il y eut également beaucoup de gale, de tuberculose, de scorbut et de dysenterie. De mars à septembre 1943, plus de 7 000 moururent de maladie ou de malnutrition. D'autre part, l'infâme docteur Mengele effectuait ses expériences « scientifiques », surtout avec des jumeaux. On leur tatouait la lettre Z après leur numéro pour les mieux identifier. On coupait la tête à ces malheureux enfants et on les plaçait dans des bocaux de formaldéhyde avant de les envoyer à l'Académie de Médecine. On laissa mourir de faim la famille Machaut qui comportait huit personnes, afin de pouvoir leur enlever les yeux et les étudier, car toute la famille souffrait d'une maladie rare, l'hétérochromie. En août 1944, le camp tzigane d'Auschwitz-Birkenau fut fermé. Les victimes furent gazées et incinérées dans les crématoires 4 et 5. La plus jeune victime du camp répertoriée dans les registres de contrôle d'entrée a été Wiktoria Ditloff, une Tzigane polonaise qui fut internée à l'âge d'un mois. Elle avait pour numéro 8502 Z²³.

En Pologne, rappelle Bogomila Michalewicz, les Tsiganes provenant des ghettos de Varsovie, de Lodz, de Lublin, de Zamosc, de Tomaszow, etc., ou originaires d'autres villes polonaises, ainsi que ceux déportés d'Allemagne et des pays d'Europe occupés, furent assassinés dans les camps de concentration et d'extermination à Stutthof, Chelmno, Belzec, Majdanek, Sobibor, Treblinka.

Conjointement à la politique nazie d'extermination des Tsiganes dans les camps en Pologne, des massacres à grande échelle organisés par les Allemands et par des fascistes polonais et ukrainiens eurent lieu à partir de 1942 en diverses régions de ce pays. Après la fuite de Moursha et sa famille du ghetto de Varsovie qui est relaté dans le récit de Matéo

²³ *Dites-le avec des pleurs*, p. 186-187.

Maximoff, le lecteur assiste à une scène terrible. Ayant trouvé refuge chez un paysan polonais, la famille obtient en échange d'un travail pour ce cultivateur de pouvoir occuper son grand hangar à outils. Un jour, au milieu de l'été, des soldats allemands font brusquement irruption et encerclent la ferme. L'officier qui commande le détachement s'approche de la femme de Moursha et demande à celle-ci de lui dire la bonne aventure. Il veut savoir quelle sera l'issue de la guerre :

« Sale Tzigane ! Tu crois que l'Allemagne va perdre la guerre. Eh bien, si cela arrive, tu ne seras pas là pour le voir ! ». Il sortit son revolver et abattit ma pauvre compagne d'une balle. Ensuite, il ordonna aux autres : « Tuez les tous ! ». C'était un ordre auquel les soldats allemands ne pouvaient qu'obéir. Alors ils ont tué tous ceux qui se trouvaient là, devant eux, et puis ils ont cherché ceux qu'ils avaient vus aller se cacher. Ce fut un véritable carnage. Toute ma famille fut massacrée. En tout, vingt-six personnes, Roms, Romnia, enfants et même les bébés pour être sûr qu'il n'y aurait aucun survivant susceptible de devenir un témoin (*Dites-le avec des pleurs*, p. 34).

Moursha et son père, prévenus du massacre par le paysan, vont se cacher dans un champ de fleurs :

À côté de mon père, je tremblais de tout mon corps. Lui restait calme, presque serein. Nous n'avons pas versé une larme, ni lui ni moi. La tragédie était trop proche pour que nous puissions faire le compte de nos malheurs. De peur d'être entendus, nous ne parlions pas. Pourtant, nous étions encore loin du village et du hangar pour qu'on puisse nous entendre. [...]. Combien de temps étions-nous restés immobiles dans le champ de fleurs ? Il s'était peut-être bien passé une heure quand mon père me dit : « Crois-tu qu'il y aura assez de fleurs pour les enterrer tous ? ». Je regardai mon père, mon chef, le Rom le plus riche de Pologne et qui était devenu le plus misérable. Il ne m'a fallu qu'une seconde pour comprendre qu'il était devenu fou. [...]. J'ai suivi les traces que j'avais laissées pour retrouver l'endroit où j'avais demandé à mon père de m'attendre. Je l'ai trouvé la tête sur le sol, la bouche grande ouverte, ses yeux semblaient fixer quelque chose au loin. L'émotion avait été trop forte pour lui. Sans le savoir, les Allemands venaient de commettre un crime de plus (*ibid.*, p. 35-36).

Dans les pays occupés, déclare Matéo Maximoff, les Roms ont terriblement souffert²⁴. Leur persécution s'exerça en effet partout où ils vivaient comme citoyens sur les territoires des pays annexés par les

²⁴ *Dites-le avec des pleurs*, p. 202.

Allemands, en Europe occidentale et orientale. L'auteur-narrateur ne se trompe malheureusement pas quand il affirme par ailleurs que la situation fut tout aussi épouvantable pour les Roms des pays alliés de l'Allemagne. L'Italie de Mussolini elle aussi avait ses camps pour les Zingari : « Moins cruels, il est vrai. Là on ne tuait pas, en tout cas pas les Roms qui pouvaient même travailler à l'intérieur des camps » (*Dites-le avec des pleurs*, p. 202). L'Espagne franquiste, bien qu'ayant officiellement adopté pendant la guerre une position de non belligérance tout en soutenant l'Allemagne, prit des mesures répressives vis-à-vis des Tsiganes étrangers venus de France qui franchirent les Pyrénées puisqu'elle les interna au camp de Miranda²⁵. Enfin, l'attitude de la Suisse, malgré sa neutralité, ne permit guère aux Sinti et Jenische de se sentir vraiment protégés : non seulement ceux-ci « n'avaient pas le droit de circuler avec leurs roulettes » (*Dites-le avec des pleurs*, p. 203) mais les autorités n'hésitèrent pas à expulser du pays certaines familles et personnes isolées.

Passeur de mémoire

Il n'y a pas d'oubli pour l'expérience de l'horreur, là où a été perpétré envers les Tsiganes l'assassinat des corps et des âmes. C'est cette conscience du désastre infligé aux Tsiganes que n'ont cessé d'entretenir, par la suite, tout au long de sa vie, l'œuvre et l'engagement personnel de Matéo Maximoff. Contre ce qu'il faut bien nommer l'incontestable facilité avec laquelle en Europe les sociétés d'après-guerre sont parvenues sans trop de gêne à s'accommorder de son oubli. Ainsi l'internement des Tsiganes en France est-il resté longtemps un drame ignoré dans la mémoire nationale collective, puisque la première stèle à la mémoire des Tsiganes internés au camp de Poitiers ne sera érigée qu'en 1985, et qu'il faudra attendre le 16 juillet 2006 pour qu'une plaque du souvenir soit apposée sur la façade de la mairie annexe (à l'époque l'hôpital Rothschild) de Lannemezan.

Matéo Maximoff quant à lui s'est vite soucié d'entreprendre diverses démarches pour faire connaître après la guerre le sort tragique des

²⁵ *Ibid.*, p. 203.

Tsiganes pendant cette période noire de leur histoire. Comme le dit son ami Gérard Gartner,

tu te promets de participer à tous les congrès, défilés, monuments relatifs aux persécutions, déportations, génocides et d'y entraîner d'autres Tsiganes. Tu t'apprêtes à lutter aux côtés de têtes représentatives non-tsiganes, contre les préjugés, les répressions de différentes natures entretenues officiellement et politiquement sous le couvert de lois, d'ordonnances ministrielles, de décisions arbitraires de maires ou de propriétaires terriens. Tu vas te rendre en Allemagne, en Pologne, en France, sur les lieux d'exactions des nazis. On verra ta silhouette lors de tous les rassemblements de soutien à la cause tsigane et tu aideras quantité des tiens à rédiger leurs dossiers et prouver aux organismes compétents les dommages subis dans les camps français ou allemands²⁶.

Dès le début du mois de mai 1945, l'écrivain rom adresse une lettre au *Figaro* :

Le génocide de notre peuple est pratiquement ignoré du public. Ce dernier n'a pour information à notre propos, que la liste habituelle des maux imaginaires dont on nous accuse : rapt d'enfants, vecteurs d'épidémies, empoisonneurs de puits, voleurs de poules, etc. On continue de faire de nous des boucs émissaires parce que nous sommes différents, marginaux, inclassables. Je souligne dans ma lettre, qu'à chaque époque, ce sont les galères, la pendaison, la prison ou l'expulsion qui nous ont guettés. Notre histoire n'est en fait qu'une succession de rejets, de persécutions. La dernière et la plus atroce vient d'avoir lieu. Il faut que le monde le sache²⁷.

En réponse à sa lettre, paraît dans le journal un article profondément humain et sensible, « Tsiganes et Nazis », dû à Jérôme Tharaud, de l'Académie française²⁸, et son frère Jean :

[...]. De là à l'idée de se défaire des tziganes et d'en purger l'Europe, il n'y avait qu'un pas. On le fit. Les Nazis les ont ramassés partout où ils les ont rencontrés,

²⁶ Gérard Gartner, *Matéo Maximoff. Carnets de Route*, op. cit., p. 90.

²⁷ Gérard Gartner, *ibid.*, p. 89. L'envoi de la lettre est mentionné dans *Dites-le avec des pleurs*, p. 44.

²⁸ Jérôme Tharaud (bien que pétainiste sous Vichy) est probablement le second académicien à avoir écrit dans la presse en faveur des Tsiganes, après Jean Richepin, qui certes ne l'était pas encore (mais le deviendra en 1908) lorsqu'il fit paraître un article sur son voyage avec des Bohémiens depuis Paris jusqu'aux alentours de Fontainebleau (le *Figaro littéraire*, 1^{er} avril 1890) et surtout le roman *Miarla, la fille à l'ourse* (1883), dont l'histoire donnera lieu à un film tourné par Jean Choux en août 1938, avec pour figurants Matéo Maximoff et une cinquantaine de Tsiganes de sa famille maternelle (Gérard Gartner, *ibid.*, p. 53).

hommes, femmes, marmaille, et jetés dans leurs camps de mort. À Buchenwald, il y en avait beaucoup, et surtout des enfants. Sur leur vêtement de bagnard, ils portaient, comme tous les prisonniers, un signe distinctif. C'était un triangle noir, un triangle sans aucune lettre indiquant une origine, le triangle noir des asociaux, que portaient également les criminels de droit commun internés dans les camps. Dès qu'ils étaient en nombre suffisant pour former un convoi, on les embarquait en camion et on les expédiait à Auschwitz, où fonctionnaient les chambres à gaz les plus perfectionnées et les fours crématoires les mieux alimentés en charbon. Ce qui permettait à ces bons Allemands de dire : « Voyez ! on nous accuse d'en vouloir particulièrement aux juifs. Mais non ! Nous traitons les tziganes exactement comme eux, et comme nous traitons, d'une façon générale, les groupes d'individus malsains, qu'il faut éliminer pour la bonne santé de l'Europe ». Stupidité ? Hypocrisie ? Les deux sans doute. Mais, à coup sûr, la pire atteinte à la beauté du monde, qui est essentiellement variété²⁹.

Il est cependant regrettable que les auteurs du texte n'aient pas consacré une ligne à celui qui les avait informés. Pour le 30^e anniversaire des massacres des vieillards, femmes et enfants tsiganes dans le camp d'Auschwitz, Matéo Maximoff se rend en juillet 1974 en Hongrie où il rencontre l'écrivain rom Menyhert Lakatos, qui lui avoue « travailler à un volumineux bouquin sur la vie des nôtres »³⁰. Il s'agit du récit *Füstös Képek*, publié par Lakatos l'année suivante, traduit en français sous le titre *Couleur de fumée, une épopée tzigane* (Actes Sud, 1986), dont la fin raconte les derniers moments qui précèdent le départ des Roms hongrois en train vers la mort. En 1975, Matéo va se recueillir devant le monument d'Auschwitz, en compagnie de son ami Yagal et sa femme Paprika :

Le 26 [janvier], c'est le jour anniversaire de la libération d'Auschwitz. J'accompagne Yagal et Paprika qui tous deux ont vécu dans ce camp au monument de la déportation juive. Vanko et une nombreuse délégation tsigane soutiennent Yagal tenant le drapeau bleu et vert, et Paprika qui pose une gerbe de fleurs au monument de la déportation française³¹.

Le mois suivant, en février 1975, il accepte de faire partie du comité contre le racisme organisé lors d'une réunion à la mairie de Montreuil par le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les

²⁹ « Tziganes et Nazis », par Jérôme et Jean Tharaud, *Le Figaro*, Dimanche Lundi 13-14 Mai 1945.

³⁰ Gérard Gartner, *op. cit.*, p. 283.

³¹ *Ibid.*, p. 285-286.

Peuples)³². On pourrait évoquer aussi sa présence aux côtés de Simone Veil à l'occasion de l'inauguration du monument élevé en souvenir de la déportation tsigane, dans le camp de Bergen-Belsen où Simone Veil fut transférée après avoir été déportée en tant que Juive à Auschwitz³³. Ou bien l'une de ses nombreuses interventions, en septembre 1989, auprès de la préfecture de Rouen pour plaider la cause de Roms roumains menacés d'expulsion :

La semaine suivante, Bernard Provot me conduit dans la banlieue de Rouen. Cent trente Tsiganes environ très misérables, issus de Roumanie, y sont traqués par les forces de l'ordre. Toute la presse s'empare de l'événement perturbateur et perturbant. La Croix-Rouge les a pris en charge en leur procurant tentes et nourriture. Dimanche dernier, les évangélistes de notre église leur ont livré le contenu d'une camionnette de vêtements. Avec Provot, nous avons demandé audience à la préfecture pour tenter d'interrompre un processus qui menace de les renvoyer en Roumanie ou ailleurs éventuellement... ou encore, de les séparer en petits groupes, ce qui serait odieux vu leurs liens familiaux³⁴.

Au cours d'un entretien avec Eva Brabant réalisé en 1983, Matéo Maximoff exprimait ses inquiétudes que la haine antitsigane ne recommence un jour à se manifester : « Nous avons tellement peur, tellement peur de cet internement, et nous savons, nous savons, nous nous doutons bien que si jamais il y a un événement imprévisible, s'il y a une nouvelle guerre, nous serons les premières victimes, comme nous avons toujours été »³⁵. Le jugement de l'écrivain ne manquait pas de clairvoyance. Au début des années quatre-vingt-dix, la guerre sévissait en Yougoslavie. Les Tsiganes, qui n'étaient pour rien dans ce conflit, subirent de multiples dommages³⁶. Le journaliste et écrivain Rajko Djuric, Rom de Serbie, victime d'un commando qui l'avait menacé de mort et avait brûlé son

³² *Ibid.*, p. 286.

³³ Simone Veil, *Une vie*, Paris, Stock, 2007 (chapitre « L'enfer », p. 63-103). Sur cette inauguration, voir la photographie reproduite dans le roman de Matéo Maximoff, *Condamné à survivre*.

³⁴ Gérard Gartner, *op. cit.*, p. 374.

³⁵ « Entretien avec Matéo Maximoff », propos recueillis, en novembre 1983, par Eva Brabant, in *Hommage à Matéo Maximoff (1917-1999)*, *Études Tsiganes*, nouvelle série, 1999, volume 13, (p. 180-185), p. 183-184.

³⁶ À ce sujet, entre autres contributions, le « Rapport de la mission relative à la situation des Roms au Kosovo », rédigé par des experts pour le Conseil de l'Europe, à la suite d'une mission au Kosovo organisée entre le 27 juillet et le 6 août 1999, Strasbourg, 8 août 1999 (site internet : Council of Europe, www.coe.int).

appartement parce qu'il avait dénoncé l'absurdité de la guerre en Bosnie, dut fuir en Allemagne³⁷. Aujourd'hui, la politique adoptée à l'égard des Tsiganes ne témoigne guère en faveur d'une reconnaissance de leurs droits. Les Manouches qui voyagent en France, comme le faisait jadis la mère de Matéo, sont toujours soumis (depuis la loi de 1969) au « carnet de circulation ». On connaît, parmi d'autres, les mesures policières récentes de fichage et d'expulsion prises par le gouvernement italien à l'encontre des Roms³⁸. Quant à la situation d'expropriation imposée aux Roms en Russie, et que l'État russe a passé largement sous silence lors de son examen de passage fin juillet 2008 à Genève devant le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies (CERD), il est probable que Matéo Maximoff n'aurait pas été étonné d'apprendre combien elle éclaire les graves discriminations dont souffrent en particulier les Roms Kelderari dans ce pays : « Les villages, qui comptent de deux cents à mille habitants, ne comportent ni numéros ni noms de rues. Il n'y a souvent ni eau, ni électricité. Résultat, sur décisions d'une cour, on peut ordonner la destruction de leurs maisons et la confiscation de leurs terres sans aucune compensation »³⁹.

Emmanuel FILHOL
Université de Bordeaux 1

³⁷ Dans un texte sur les Roms à Auschwitz, Rajko Djuric donne à entendre de façon saisissante ce qu'il en est des blessures incurables de l'Histoire : « En Auschwitz est notre maison / Si grande et si noire. Si noire et si grande. / C'est ici qu'ont jailli nos pleurs / Ces pleurs qui nous ont ruiné la vue. / C'est ici qu'ils ont broyé nos appels / Pour que personne ne nous entende. / C'est ici qu'ils ont fait de nous des cendres / Pour que les vents nous dispersent » (extrait de *Bibaxtale Ber a* [Années d'épouvante], *Études Tsiganes*, nouvelle série, 1995/2, p. 31).

³⁸ Voir Marco Brazzoduro, « En Italie, le bouc émissaire idéal », in *Les Roms ou l'âme de l'Europe*, numéro du 1^{er} au 20 août 2008, *Courrier International*, (p. 26-33), p. 31.

³⁹ Olga Abramenko, membre du centre Memorial de Saint-Pétersbourg, citée par Agathe Duparc, « Les Roms russes victimes d'expropriation et de stigmatisation, selon la FIDH et Memorial », *Le Monde*, Dimanche 3-Lundi 4 août 2008, p. 6.

